

	Fiche d'action	Mobilité douce
--	----------------	----------------

Titre	Allocation d'un crédit cadre pour l'aménagement des chemins pour piétons et des pistes cyclables
Action No	M1
Objectif(s)	Disposer d'une enveloppe budgétaire globale et annuelle pour la réalisation des différents travaux.
Constat	Un montant inscrit au budget de la commune permet de raccourcir les démarches inhérentes à toutes les demandes de crédits.
Action(s) proposée(s)	- Porter la somme au budget. - Reporter le montant chaque année jusqu'à disparition du besoin.
Calendrier	Dès budget 2010.
Finance / Budget	100 000.-
Acteurs / Partenaires	Municipalité et Conseil Communal
Responsable(s)	Municipalité et Conseil communal
Indicateur(s) de suivi	Présence dans le budget
Périodicité du suivi	Annuelle
Responsable(s) du suivi	Municipalité et Conseil communal
Avantage(s)	Efficacité dans la réalisation des aménagements.
Inconvénient(s)	
Exemple(s) concret(s)	
Remarques / Liens	